

Va-t-on devoir payer pour travailler ?

À propos du livre de Valérie Segond, *Va-t-on payer pour travailler ?*, Stock, 2016, 304 pages

Par Marie-Pierre VASLET
IAE de Paris, Entreprise&Personnel

Paru en octobre dernier chez Stock, l'ouvrage *Va-t-on payer pour travailler ?* se présente comme une vaste enquête sur le coût réel du travail en France. Par-delà son titre provocateur, le livre prend pour point de départ une idée nettement répandue, selon laquelle, en France, le travail coûte cher (et même, très cher).

Le livre entend démontrer à la fois qu'il s'agit là d'une idée reçue, que le coût *réel* du travail est inférieur à son coût annoncé (et, la plupart du temps, dénoncé) et, par la même occasion, que les « rigidités » souvent invoquées du marché du travail dissimulent une réelle flexibilité.

L'auteur, Valérie Segond (qui n'est pas chercheuse, mais journaliste économique, notamment au *Monde* et à *La Tribune*), s'est appuyée sur la consultation d'experts, sur de nombreuses études et données publiques (statistiques, jugements), ainsi que sur des témoignages. Si le titre, le ton et le style de son ouvrage évoquent un essai engagé visant autant (sinon plus) à dénoncer qu'à démontrer, les analyses globalement très factuelles ne nient jamais la complexité du réel.

L'un des grands intérêts du livre est le fait qu'il vulgarise des analyses issues de différentes logiques et disciplines, rarement présentées en même temps, mais qui, toutes, rendent compte de de cette baisse tendancielle du coût du travail (et donc, peut-être, aussi, même si le livre n'a pas pour

objet de développer ce point, de sa valeur).

Valérie Segond légitime d'emblée le titre de son livre avec un chapitre introductif « Coup de poing » qui décrit le système Ryanair. Ce système du « *pay to fly* » oblige,

que [...] *moins visible* » (p. 18) –, la réalité du travail a de plus en plus tendance à s'inscrire dans un cadre similaire.

La question du temps de travail est abordée, en premier lieu, avec une affirmation claire : le temps de travail réel des salariés est bien plus élevé que ne le disent les chiffres officiels – et, corrélativement, le coût réel du travail très largement surévalué. L'efficacité des mécanismes permettant cette sous-comptabilisation (ceux-ci sont détaillés dans le chapitre 2) est confirmée notamment par le chiffre élevé de la productivité en France. L'un de ces mécanismes, le forfait jours, que Valérie Segond qualifie de « machine à *burn out* », fait l'objet d'un développement spécifique (chapitre 3).

Les deux chapitres suivants montrent comment l'argent public permet d'abaisser le coût du travail : dans le cas de l'emploi de jeunes ou de travailleurs non qualifiés avec les divers contrats aidés (chapitre 4), dans celui des chercheurs, avec le crédit impôt recherche et les contrats CIFRE, ou encore dans celui des artistes, avec le système de l'intermittence (chapitre 5).

Dans ces trois cas, si le coût du travail est réduit, il ne l'est que pour l'employeur, la collectivité prenant en charge le différentiel et le législateur procédant, pour des motifs divers, à ce subventionnement massif (faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail, soutenir l'innovation et les marchés de la



en effet, les aspirants pilotes de cette compagnie aérienne *low cost* à contribuer financièrement pour tout, depuis le dépôt de leur candidature jusqu'à leurs premiers vols commerciaux !

La suite de l'ouvrage entendra démontrer qu'en France, malgré un système en apparence bien différent – « *moins violent parce*

création artistique, ou encore tenter de résoudre en partie le difficile problème de l'emploi non qualifié).

Après ces descriptions assez techniques et franco-françaises, changement de logique, avec l'évocation d'une tendance de fond plus économique et sociétale, celle du déclin de l'emploi salarié au profit d'une externalisation prenant diverses formes : la sous-traitance (chapitre 6), le travail détaché (chapitre 7), l'auto-entrepreneuriat (chapitre 8) et le développement des plateformes numériques (chapitre 9). Ces dernières permettent de simplifier à l'extrême le recours au travail indépendant, que ce soit pour le travail très qualifié (prestations d'avocats, par exemple) – le mécanisme n'induisant pas immédiatement une baisse des coûts pour les employeurs, mais offrant une concurrence intense qui dévalorise l'expertise professionnelle – ou, à l'inverse, pour des micro-tâches digitales à valeur ajoutée et à rémunération très faibles, sur le modèle du *Mechanical Turk* (MTurk) d'Amazon.

Poussée jusqu'à son terme, l'analyse mène au travail invisible et gratuit fourni par l'internaute, dont l'exemple le plus connu est le décodage des *captcha*⁽¹⁾. La conclusion de ce chapitre sert ainsi de transition entre le travail externalisé (alternative moins coûteuse au travail salarié) et le travail entièrement gratuit. Ce dernier est, au premier chef, celui que fournit le client (chapitre 10), avec, par exemple, la généralisation des automates en self-service ou des forums de conseils se substituant aux services après-vente traditionnels. L'explosion du travail des bénévoles et des volontaires est ensuite analysée au chapitre 11.

Le chapitre 12 consacré aux dérives de la franchise, *a priori* curieusement placé, permet de boucler la boucle ouverte par Ryanair en nous montrant des cadres au chômage payant des droits d'entrée exorbitants pour des retours sur investissement très aléatoires. La réalité décrite ici relève plutôt du dévoiement illégal d'une activité, le cas minutieusement décrit (13 pages, sur

les 22 du chapitre) s'étant conclu par une condamnation de l'entreprise au tribunal de commerce.

Le dernier chapitre rappelle les points clés de l'analyse :

- S'il est très difficile de connaître le coût réel du travail, il est cependant moins élevé que l'on ne le pense (de même, le marché du travail est plus flexible que ce qui est habituellement affirmé).
- Le travail indépendant est le principal moyen utilisé pour contourner le salariat, celui-ci étant plus contraignant et plus onéreux.
- Le chômage de masse crée un goulot d'étranglement qui implique un droit d'entrée sur le marché du travail (tant pour les indépendants que pour les salariés).
- Pour que perdure le système actuel de contribution gratuite (et/ou, peut-on ajouter, de baisse de rétribution du travail), il est nécessaire que les « contrivailleurs » (p. 291) jugent suffisante la rétribution symbolique qu'ils perçoivent (et, aussi, qu'ils soient subventionnés par ailleurs, pour pouvoir vivre...).

Signalons d'abord, comme premier commentaire, que malgré son ton et son caractère engagés, le livre ne cherche pas systématiquement à simplifier un réel dont la complexité est reconnue. Ainsi, par exemple, à propos des aides publiques accordées aux bas salaires, Virginie Segond se garde de dénoncer des entreprises promptes à se précipiter sur « l'effet d'aubaine » éventuel, sa critique se situant à un autre niveau, celui du coût de ces mécanismes pour la collectivité.

De même, à propos des dérives du système de l'intermittence, elle reconnaît que celui-ci « *permet également à des projets qui n'auraient peut-être pas trouvé de financeurs de prendre corps* » (p. 109).

Autre exemple : si l'auteur dénonce un modèle économique qui s'appuie sur le travail bénévole tout en étant hyper-rennable (par exemple, pp. 229-230, le championnat d'Europe de football en 2016 : 6 500 bénévoles, 800 millions de bénéficiaires), elle

reconnaît qu'à l'inverse, certaines activités socialement utiles ne pourraient se passer du travail gratuit.

Une limite peut cependant être identifiée : cet ouvrage décrit des réalités de natures très différentes en les mettant peut-être un peu trop rapidement sur le même plan. Il paraît ainsi osciller entre la dénonciation de méthodes frauduleuses de certains patrons voyous (voire de secteurs d'activité entiers) qu'il semblerait *a priori* possible de combattre, le constat de l'opportunisme cynique des employeurs (légal, mais ayant des conséquences contrastées) et la description de grandes mutations économiques et sociétales mondialisées.

Si l'analyse paraît donc très convaincante dans son affirmation que, *globalement*, le coût du travail baisse, ce résultat est une moyenne, une tendance : cela ne signifie pas que tous les employeurs – ni, bien évidemment, tous les travailleurs ! – sont aujourd'hui égaux devant ce coût (ou rétribution) du travail.

La question de l'inégalité est d'ailleurs une des questions sous-jacentes du livre, qu'il ne traite pas directement, de même qu'il n'entend pas répondre à la question « pourquoi le coût du travail baisse-t-il ? » (sinon par une pirouette : « parce qu'il peut... »), mais cherche plutôt à montrer de quelle manière s'opère cette baisse.

Devant l'hétérogénéité des mécanismes ainsi décrits et la puissance de certains d'entre eux, les réponses ne semblent pas toujours évidentes. De ce fait, l'appel final à arrêter le « *démantèlement des droits* » (p. 298) peut laisser le lecteur dans un état de désespérante perplexité...

⁽¹⁾ Qui imposent à l'internaute de déchiffrer des caractères déformés pour prouver « qu'il n'est pas un robot »..., la réponse fournie pouvant « servir à numériser des textes mal scannés » (p. 202).

Mais, par-delà l'analyse forcément synthétique de ces mécanismes, la lecture de cet ouvrage me semble précieuse pour deux raisons principales.

D'abord, précisément du fait de ce caractère synthétique qui, couplé à ses qualités descriptives, offre un paysage assez saisissant des mutations contemporaines du travail. L'ouvrage ne présente rien de formellement nouveau, mais il juxtapose avec clarté des descriptions qui vont toutes dans le même sens : ainsi, par exemple, du mouvement progressif vers une externalisation toujours plus poussée, depuis les tout premiers symptômes du développement de la sous-traitance jusqu'aux derniers avatars de la *gig economy*.

Ensuite, la lecture de cet essai a le mérite de soulever de nombreuses questions, dont je ne citerai que quelques exemples, parmi bien d'autres. L'une des affirmations de l'auteur consiste à battre en brèche l'idée que le marché du travail serait rigide. Selon elle, il y a bel et bien une forte flexibilité, qui a également pour étonnante caractéristique d'être... cachée.

Existerait-il alors un modèle français qui, pour aboutir à des accords entre intérêts divergents tout en sauvant la face à tous, créerait, dans le même temps, des règles contraignantes ET les moyens de les contourner ?

L'ouvrage ne pose pas directement la question, mais celle-ci surgit spontanément à sa lecture.

Autre exemple, dans le chapitre sur le travail gratuit : lorsqu'un *geek* poste sur un forum une réponse à un problème informatique, a-t-il produit un travail gratuit pour le compte du fabricant et contribué à détruire ainsi un emploi, ou a-t-il répondu de manière efficiente à une demande d'intérêt général ? Ou les deux ?

Et, pour conclure, une dernière question sous-jacente reprend celle, paradoxale, posée par le titre : le caractère rémunérateur du travail va-t-il devenir (ou est-il déjà devenu) un marqueur social, un privilège de riche, dans une sorte de renversement complet de l'opposition travailleur/rentier d'hier ?